

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/06/2026 / Délibération N°2026061509

Date de la convocation 08/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 9

L'an deux mille vingt-six et le quinze du mois de juin à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : **9**

Contre : 0

Abstentions : 0

X	Philippe BRUN	X	Delphine SOUVRAY
X	Laurence EXBRAYAT	X	Philippe MICHEL
X	Yves SANIAL	X	Dominique EYRAUD
X	Marine BONNEFOY	X	Alexis RIBES
X	Jérémy CHEVILLON		

Laurence EXBRAYAT a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Avenant négatif – Lot 11 Marché École

Vu le code de la commande public,

Vu la délibération n°20250217-07 du conseil municipal du 17/02/2025 relative au choix de l'offre présentée par l'entreprise SOL ET PLUS.

Le Maire EXPOSE que les travaux prévus ont été modifiés induisant une baisse du coût. Le maître d'œuvre a rédigé l'avenant N°1.

Montant initial du marché :

- Montant HT à l'ouverture des plis : 24 008,66 € HT
- Montant HT suite à la mise au point marché : 24 378,66 € HT
- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant TTC : 29 254,39 € TTC

Évolution du marché :

Montant avenant N°1 HT : - 881,18 € HT

Montant modifié marché HT : 23 497,48 € HT

TVA 20 % :4 699,50 €

Montant modifié marché TTC : 28 196 ,97 € TTC

% d'écart introduit par l'avenant :- 3,61 %

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de 2026 de la commune des Estables,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de conclure l'avenant n°1,
- **AUTORISE** M. LE Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer l'avenant considéré ainsi que tous les actes et les pièces s'y rapportant.

Fait aux Estables, le 23 juin 20265.

Le Maire,
Philippe BRUN



La Secrétaire de séance,
Laurence EXBRAYAT

